

## DOCUMENTS A FOURNIR PREALABLEMENT A LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ACCUEIL

- Notification des droits et des paiements de la CAF, ou autres Régimes, datant de moins de 3 mois
- Ressources du ménage : document à fournir **obligatoirement**  
Dernier Avis d'imposition (année N-2) ou de non imposition complet du foyer fiscal  
**A défaut** : Bulletin de paie, carte d'étudiant, notification de bourse d'études, décision ASSEDIC et avis de paiement mensuel, décomptes d'indemnités journalières CPAM
- Justificatif de domicile (facture, gaz, électricité, ...) datant de moins de 3 mois
- Justificatif de lieu de travail ou formation le cas échéant (contrat de travail, ...) datant de moins de 3 mois
- R.I.B. avec autorisation de prélèvement (si paiement par prélèvement)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile souscrite par les parents
- Présentation du carnet de santé et copie des certificats de vaccinations
- Certificat médical du médecin traitant et avis favorable du médecin de l'établissement pour les enfants de moins de 4 ans ou présentant un handicap ou une pathologie particulière nécessitant un suivi particulier.